

## Nouvelles de l'IDE n°33 Décembre 2015

### EDITORIAL

L'année 2015 est une année particulière au sein de l'IDE : particulière car elle représente une année de transition avec la mise en place d'une nouvelle Direction, la conclusion d'un nouveau partenariat avec un de nos bailleurs de fonds - la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), l'engagement de nouveaux collaborateurs et la reprise de certaines activités.

L'année 2015 est particulière car elle est festive et a célébré des anniversaires chers au cœur de l'IDE : les 20 ans de l'organisation, les 200 ans du Valais en tant que canton suisse sans oublier, le 20 novembre, la traditionnelle célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant.




L'année 2015 est particulière, car l'IDE a été mis à l'honneur lors de la remise d'un *Doctorat honoris causa* par l'Université de Fribourg à l'un de ses membres fondateurs, l'ancien juge des mineurs M. Michel Lachat.

L'année 2015 est particulière car les nombreux événements tragiques qui ont secoué la planète, comme la crise migratoire ou le tremblement de terre au Népal ont affecté et interrogé le travail de l'IDE. Dans ce contexte délicat, d'importants défis ont dû être relevés avec le professionnalisme et l'entrain qui caractérisent l'équipe IDE, et avec le soutien de notre Conseil de Fondation.

La période de l'Avent, annonciatrice de la Nativité et des réjouissances qui s'ensuivent est idéale pour regarder dans le rétroviseur et voir ce qui a été accompli. Pour l'IDE et malgré les turbulences qui ont secoué le monde, la rétrospective est plus que positive et nous vous laissons le soin d'en juger par vous-même à la lecture de cette 33<sup>e</sup> édition des Nouvelles de l'IDE.

A tous, amis de l'IDE, donateurs, étudiants, membres de notre réseau ou tout simplement amis des enfants, nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année et nous nous réjouissons de vous retrouver en 2016, fidèles à la cause qui nous tient à cœur : les droits de l'enfant !

Paola Riva Gapany

Entre juillet et décembre 2015, l'IDE a continué ses activités de  **sensibilisation**, mobilisant toujours son  **réseau** et est resté très actif dans le domaine de la  **formation de professionnels**.  
Bonne lecture !

### SENSIBILISATION

#### ETOILE 2015



© Médiathèque Valais – Martigny

Les résultats du **grand projet de recherche de l'IDE** « *L'enfant en Valais de 1815 à 2015. De Jean-Baptiste, le petit chevrier à Ana Luisa, adolescente interconnectée* », mené à l'occasion des festivités du bicentenaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération helvétique ont été restitués lors d'une **table ronde à Brig** le 10 novembre puis lors d'un grand colloque, les 18, 19 et 20 novembre à Bramois.



© Médiathèque Valais – Martigny

Pas moins de 140 participants et 80 contributeurs étaient présents au colloque, sans compter les écoles de Bramois, les élèves-journalistes du CO de St-Guérin (podcaster leurs interviews dans le **radiobus**), les élèves du conservatoire, les jeunes placés en institution, les conférenciers publics et les différents artistes venus offrir des animations lors de la journée festive du 20 novembre, **journée internationale des droits de l'enfant**.

Consulter le **programme complet du colloque** et la **galerie photo**.

Le colloque était organisé en collaboration avec le Centre interfacultaire en droits de l'enfant de

l'Université de Genève (CIDE) et orchestré par le chef de projet et ancien directeur de la médiathèque Valais (Martigny) M. Jean-Henri Papilloud. L'enfant valaisan de ces 200 dernières années a été abordé à travers les aspects éducatifs et de formation, de santé et d'hygiène, de protection (orphelinats, enfants placés), de travail et de loisirs, et de migrations. Les relations intergénérationnelles, problématique transversale, se sont avérées très importantes car elles se trouvent aujourd'hui en pleine restructuration.



© Médiathèque Valais – Martigny

En parallèle, c'est tout un travail iconographique (photos d'époque, affiches) qui a été restitué et a contribué à mettre des images sur cette histoire. Des images qui occuperont une place honorable dans la publication finale, attendue pour le printemps 2016.

## 20 NOVEMBRE

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, l'antenne genevoise de l'IDE a également mis sur pied un colloque d'une journée sur le thème de l'**autorité parentale conjointe** (APC), en partenariat avec le **Service social international**. 130 personnes ont pris le chemin du Musée d'histoire naturelle genevois pour **discuter de cette thématique**. L'idée était d'effectuer un bilan après plus d'une année d'entrée en vigueur de la loi sur l'APC. La qualité des interventions et des échanges sur l'APC et la garde partagée sous l'angle des droits de l'enfant a été particulièrement riche, en soulevant beaucoup de questions mais aussi des pistes de solutions. Cette journée a abouti sur l'intention d'organiser un colloque national dans les deux prochaines années et de constituer une plateforme d'observation des pratiques, à l'initiative du SSI, pour pouvoir développer des prestations qui répondent de manière adaptée aux besoins.

**Visionner** quelques témoignages et réactions à chaud de participants.

## RECOMMANDATIONS A LA SUISSE

Deux mois auparavant, le 17 septembre, une **journée de sensibilisation et de discussion** sur les recommandations faites le 4 février 2015 par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (CDE) à la Suisse (Observations finales) a rassemblé 54

participants de tous les milieux concernés, également au Musée d'histoire naturelle de Genève. Ceci en présence du co-rapporteur de l'ONU pour la Suisse du CDE, M. Bernard Gastaud. **Ecouter** son interview.

La journée était organisée par l'IDE, le CIDE et le Réseau suisse des droits de l'enfant. Il a été question notamment de formation des professionnels et de pistes de solutions pour une meilleure protection d'enfants particulièrement vulnérables comme les enfants en situation de handicap et les enfants migrants et sans papiers.

Les **textes des interventions** qui ont eu lieu lors de cette journée sont à disposition sur le site Internet de l'IDE.

## CSDH

Le 1<sup>er</sup> juillet, le Conseil fédéral a décidé de prolonger le mandat du CSDH en tant que centre de prestations chargé de promouvoir la mise en œuvre des droits humains en Suisse. Le CSDH **poursuivra donc** sa mission et ses activités jusqu'à la mise sur pied d'une Institution nationale des droits humains, ou, si celle-ci ne devait pas voir le jour, au plus tard jusqu'à la fin 2020.

Lors d'une **journée de réflexion publique**, le 9 novembre, une rétrospective sur la phase pilote du CSDH (2011-2015) ainsi qu'une discussion sur les possibilités pour une institution nationale en Suisse a été menée.

A noter encore que le domaine Politique de l'enfance et de la jeunesse, auquel participe l'IDE, et le domaine Migration du CSDH sont actuellement en charge d'une étude sur la mise en œuvre des Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants du Conseil de l'Europe, avec focus sur l'audition de l'enfant dans deux constellations particulières (placement en droit civil et renvoi d'un parent étranger).

## FORMATIONS

### A L'ETRANGER

#### AFRIQUE DE L'OUEST



Le **Certificat en Protection et Droits de l'Enfant**, à partir du Sénégal, pour des professionnels en

protection et droits de l'enfant de l'Afrique de l'Ouest et centrale qui a **démarré au mois de mai** au Centre de Formation Judiciaire (CFJ) de Dakar s'est poursuivi dans cette seconde partie d'année avec un module en août et le troisième en octobre, sur les thèmes de la situation des enfants en mobilité et de la justice juvénile.

Cette formation académique post-grade a rencontré un vif succès : 33 participants de 14 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, qui doivent encore rédiger un mémoire jusqu'à la fin du mois de janvier 2016, y ont participé.

## CHINE

Dans la logique de progression des activités en Chine en direction d'une formation diplômante, les contacts avec l'Université de Fudan à Shanghai, figurant parmi les 5 meilleures universités du pays, ont été intensifiés. L'IDE a reçu une lettre d'intention de la part du Prof. Yuan Cheng, Vice-Doyen de la School of Social Development and Public Policy, concernant une collaboration pour développer un CAS dans le domaine des droits de l'enfant avec l'IDE, l'Université de Genève et l'Université de Fudan. Rendez-vous est pris avec le Service de la formation continue de l'Université de Genève pour préciser les contours du programme de formation.

L'animation du site Internet de l'IDE en langue chinoise a bénéficié de l'aide compétente d'une stagiaire du MIDE, Mme Astadjam Bamanga, qui a également assuré une présence renforcée sur le réseau social chinois Weibo. Une demande de reconnaissance officielle de notre présence sur ce réseau a été adressée aux autorités chinoises, dans l'optique de renforcer notre visibilité. Nous avons également exploré les possibilités d'utilisation du site alternatif Wechat.

## PANAMA/AMERIQUE LATINE

Les travaux préparatoires pour le **Certificat d'études avancées (CAS) en justice juvénile via e-learning** qui sera lancé en partenariat avec Terre des hommes en Amérique latine courant 2016 se sont poursuivis durant le 2<sup>e</sup> semestre 2015 avec un atelier à Panama City en juillet, en présence de M. Philip D. Jaffé pour représenter l'IDE et le CIDE.

Une seconde rencontre a eu lieu à Sion, Lausanne et Genève du 23 au 25 octobre avec Mme Paola Riva Gapany, M. Philip D. Jaffé et M. Jean Zermatten pour le CIDE/IDE. Le curriculum, le programme des modules et la liste des professeurs ont été finalisés.

En raison d'une forte demande du Brésil pour former ses intervenants de la chaîne pénale juvénile, le Comité de pilotage planche également sur une version en portugais de cette formation en ligne, en plus de la version espagnole.

## FORMATIONS « DANS LES MURS »

18 étudiants suivent actuellement la 7<sup>e</sup> volée du **Master of Advanced Studies in Children's Rights**

(MCR), dont deux modules ont eu lieu en septembre (Children's Right and international law) et en novembre (Child labour and education). Deux premières étudiantes ont également fait usage de la possibilité de choisir deux modules pour obtenir un CAS, et ont participé au Module 4 qui a eu lieu du 30 novembre au 4 décembre à Bramois. Les **inscriptions pour ce CAS** sont encore ouvertes jusqu'en janvier 2016. Les inscriptions pour le MCR 2017-2018 seront ouvertes d'ici le printemps 2016.

La 7<sup>e</sup> promotion du **Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)** a été accueillie cet automne, avec 25 étudiantes. La prochaine volée débutera en automne 2016 et les inscriptions s'ouvriront début janvier via le **site Internet de l'Université de Genève**. Lors de la cérémonie de remise de diplômes du 16 octobre 2015 à Sion, 20 titres ont été délivrés.

Les diplômes de la 3<sup>e</sup> volée de formation en **expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents** ont été remis à 10 étudiants en octobre. La recherche de candidats **se poursuit** pour le lancement de la 4<sup>e</sup> volée de formation, sous l'égide du centre de formation continue de l'Université de Genève. Le début de la nouvelle formation est prévu pour juin 2016.

La 4<sup>e</sup> volée du CAS « **Enfants victimes, Enfants témoins: la parole de l'enfant en justice** », destinée à des professionnels des domaines de la magistrature, de la police et de la protection de l'enfant a été repoussée et est à nouveau ouverte aux **inscriptions** (délai : 15 février 2016). Les cours débuteront les 11 et 12 mars 2016.

## FORMATIONS « A LA CARTE »

### RUSSIE

Suite à la venue à l'IDE de 7 professionnels russes qui ont participé à une semaine de sensibilisation sur la question de la privation de liberté des enfants en conflit au printemps 2015, une délégation officielle (DFAE et ambassade suisse à Moscou) et d'experts suisses (dont IDE) s'est rendue en Fédération de Russie du 22 au 27 novembre 2015 à Lipetsk, Ryazan et Moscou. Les experts suisses ont rencontré des professionnels du Service fédéral de l'exécution des peines (FSIN) et ont notamment abordé la question des alternatives à la détention. La délégation suisse a également participé à la table ronde « La défense des droits de l'homme et le citoyen » lors du 2<sup>e</sup> forum international pénitentier qui s'est tenu à Ryazan.

### BULGARIE

Le programme en trois phases de renforcement des capacités légales et institutionnelles du système judiciaire en matière de justice juvénile mené en **Bulgarie**, en partenariat avec le Ministère de la Justice, s'est poursuivi. Une trentaine de professionnels ont été formés depuis le début de l'année (trois modules ont eu lieu en janvier, juillet et octobre). Le Ministère de la Justice a demandé à l'IDE de compléter cette formation avec trois modules

supplémentaires, sur la formation des formateurs, la formation pratique des médiateurs en justice juvénile et la question des techniques d'audition de l'enfant. Une proposition est actuellement élaborée pour répondre aux vœux bulgares.



D'autre part, une délégation de juges bulgare ne suivant pas cette formation est venue en visite à l'IDE au mois de septembre pour se renseigner sur le fonctionnement d'un tribunal des mineurs et des institutions liées à la justice juvénile. Des échanges fructueux ont eu lieu avec une délégation motivée.

A terme, des tribunaux spécialisés pour les enfants seront créés dans ce pays.

### INSTITUT ST-RAPHAËL

En 2014, l'IDE avait dispensé une formation de base en droits de l'enfant à tout le personnel d'un de ses partenaires de longue date, l'Institut St-Raphaël d'éducation spécialisée. Ce mandat était **novateur** car il visait à promouvoir un comportement respectueux des enfants chez tous les professionnels confondus, du personnel ménager aux cadres, en passant par les éducateurs. Le second volet de cette formation a eu lieu les 9 et 10 décembre à l'intention d'une quinzaine de personnes agissant au sein du comité de direction. Objectif : réfléchir à comment faire vivre les droits de l'enfant dans le quotidien de l'institution.

## RESEAU

### ADEM

Le 4 novembre, autorités, académiques, professionnels de l'accueil et enfants migrants, à savoir quelque 90 personnes, se sont réunis à Berne sur invitation de **l'ADEM, l'Alliance pour les droits des enfants migrants** (Terre des hommes, Service social international et IDE), qui relance ses activités avec ce colloque annuel. Objectif de la rencontre : établir les besoins et contraintes en vue de standards minimaux intercantonaux pour l'accueil des enfants migrants non accompagnés (MNA) en Suisse.

Dans un contexte d'afflux migratoire accru, il a été question de solutions structurelles à long terme pour ces enfants, et pas uniquement jusqu'au couperet dramatique de leurs 18 ans. Les enfants eux-mêmes

(jeunes du projet **Speak Out**) ont apporté des éléments cruciaux à prendre en compte pour des standards comme les questions de logement, d'encadrement, d'accès à la formation, de ressources financières etc. Un document est attendu de la part de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales prochainement.

Lire l'interview de Fouzia Rossier, responsable de la défense des droits de l'enfant en Suisse chez Terre des hommes dans la **Tribune de Genève/24 Heures**.

### ASSOCIATION FONDS VEILLARD-CYBULSKI

Le délai de dépôt des candidatures pour le **Prix Veillard-Cybulski 2016** est prolongé au 31 janvier 2016. N'hésitez pas à envoyer vos dossiers!

L'Association Fonds Veillard-Cybulski récompense depuis 1990 par un prix de CHF 5'000 des travaux particulièrement méritants, surtout ceux qui apportent une contribution novatrice au perfectionnement des méthodes de traitement des enfants et adolescents et de leur famille en difficulté. Ce prix est remis à l'occasion du Congrès quadriennal de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF) ou lors de journées organisées en collaboration avec l'AIMJF.

### FONDATION SARAH OBERSON

L'envoi de 15'000 flyers dans les écoles du Haut Valais en septembre 2015 a constitué le deuxième volet de la campagne « **Votre enfant n'est pas rentré ?** », de la Fondation Sarah Oberson, dans le canton. Celle-ci a débuté avec le communiqué de presse, le 21 mai 2015, consacré à l'alerte enlèvement et à la nécessité de statistiques nationales fiables et de recherches scientifiques sur la disparition d'enfants pour aider à la prise en charge du phénomène dans ses différentes facettes.



Par ailleurs, la **Soirée Sarah Oberson 2015**, le 11 novembre, sur le thème « Etre enfant pauvre en Suisse », a été un franc succès. Les idées débattues font l'objet d'éditoriaux régulièrement publiés sur le blog de la Fondation.

\* \*

\*

A vous tous qui faites preuve d'intérêt pour les droits de l'enfant, l'IDE souhaite une très douce fin d'année !

\* \*

*L'équipe :*

*Paola Riva Gapany, Patrick Dubuis, Jean Zermatten,  
Michel Lachat, Daniel Stoecklin, Jean-Henry Papilloud,  
Aline Sermet, Andressa Curry Messer,  
Evelyne Monnay, Elvira Fischer, Alexandra Prince,  
Zikreta Ukic, Audrey Parvex, Victoria Buchs,  
Lucie Concordel, Astadjam Bamanga,*

*Marie-Thérèse Maruri, Frédéric Darbellay,  
Céline Morisod, Daniel Burnat, Diana Volonakis,  
Dania Marti, Manuela Berger, Olga Lucia Poretti,  
Linda Rodriguez, Ana Miràs, Vanessa Vogel,  
Christian Ungersboeck, Manuela Salamin,  
Stéphanie Geiser pour le RSDE,  
Clara Balestra pour la Fondation Sarah Oberson.*